



15ème législature

Question N° : 3855	De Mme Naïma Moutchou (La République en Marche - Val-d'Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > Grève des agents de nettoyage des gares du réseau Paris-Nord	Analyse > Grève des agents de nettoyage des gares du réseau Paris-Nord.
Question publiée au JO le : 12/12/2017 Réponse publiée au JO le : 20/03/2018 page : 2400		

Texte de la question

Mme Naïma Moutchou attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la grève des agents de la société H. Reinier (filiale du groupe Onet) chargés du nettoyage des 75 gares du réseau Paris-Nord. Cette grève, qui dure depuis le 2 novembre 2017, a entraîné dans les gares concernées une accumulation impressionnante de déchets. À la gare Ermont-Eaubonne, dans le Val d'Oise, dont elle est l'élue, de nombreux usagers déplorent la détérioration de l'état de la gare et l'installation dans la durée de cette situation. Si les motifs de cette grève du personnel peuvent tout à fait être entendus, l'arrêt du nettoyage a engendré un problème de salubrité, avec notamment l'apparition de parasites et l'arrivée de rats attirés par les débris jonchant le sol, ainsi qu'un problème de sécurité publique, avec des risques de glissade et, comme l'a indiqué la SNCF, l'impossibilité d'appliquer le plan Vigipirate. Le samedi 2 décembre 2017, la SNCF a annoncé avoir demandé le recours à la force publique afin de permettre le nettoyage de la gare RER de Saint-Denis. Elle souhaite savoir quelles solutions sont envisagées pour mettre un terme à cette situation.

Texte de la réponse

La grève des agents de la société H. Reinier a débuté le 2 novembre avec l'occupation des gares de Saint-Denis, Ermont-Eaubonne et Garges-Sarcelles ; elle s'est terminée le 15 décembre 2017. Elle avait pour objet des revendications salariales. À la demande de SNCF Mobilités, les forces de l'ordre sont intervenues dans la nuit du 1er au 2 décembre en gare de Saint-Denis et le 8 décembre en gare d'Ermont-Eaubonne pour permettre le nettoyage de ces gares en attendant une solution au conflit. Depuis la fin de la grève, le nettoyage des gares est de nouveau assuré normalement.